

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL DU
SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES
MÉNAGÈRES DE NONTRON**

Nombre de Délégués : En exercice : 70 - Présents : 64 - Votants : 62 - Nombre de voix : 100

L'an deux mil vingt six

Le 27 avril 2026 à dix-huit heures

Le Comité Syndical s'est réuni à la Salle des Fêtes de Saint-Martial-de-Valette
sous la présidence de Monsieur Vincent FARGEAS.

Date de la convocation : 21 avril 2026

Etaient présents Titulaires hommes : VEDRÈNE Grégory, BILLAUD Olivier, COLLOT Didier, COULOUMY Romain, VILHÈS Frédéric, MERLE Bernard, MEYLEU Philippe, LECHARPENTIER Vincent, COLINEAUX Jean-Luc, BELLAI Didier, PUYBAREAU Francis, MILLARET Francis, COUTURIER Daniel, DONNARY Sébastien, MICHALAK Christian, MOIRAND Bernard, PEYROU Alain, TOMASI David, REPOILA Mickaël, REYTHIER Régis, MARCHAND Jean-Marie, PEYPELUT Jean-Louis, BÉTEAU Vincent, GIGNOUX Pascal, FARGEAS Vincent, FOURNIER Jim, MANTOVAN Lionel, DUCHANGE Michel, ROCHE Jean-Claude, MICHELET Thierry, BRANCHI Fernand, GÉREAU Fabien, COLIN François, MEGE Patrice, MAGIN Jean-Pierre, GACHON Didier, MASSIAS Gilles, JULHES Max, LAGARDE Jean-François, BRETON Yves, LIVERTOUT Jean-Marie, FAYE Jean-Jacques,

Etaient présentes Titulaires femmes : CHABOT-LALAY Patricia, ROUSSEL Brigitte, CLAUZURE Marianna, LIORIT Karine, DESGRANGES Nolwenn, DESCHAMPS Véronique, GAILLARD Sandrine, REBIÈRE Tiphany, BREJASSOU Laura, LAFONT-SANTIN Jeanne-Marie, BOURDEAU Liliane, POLETZ Anne-Marie, RAT Sylvie, FOSSECAVE Estelle, PEYRONNET Aurélie, ROISANS Christine,

Etaient présents Suppléants remplaçants titulaires : CHARRIER Régis, JEAN Thierry, BOUSSARIE Thierry, MAILLARD François,

Etaient présentes Suppléantes remplaçantes titulaires : LE MOULLEC Anne-Cécile, RIEU Véronique,

Secrétaire de séance : Monsieur GACHON Didier

Objet : Délibération d'élection du Président sous la présidence du doyen d'âge

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-4, L.2122-7 et L.2122-8, L.5211-7, L.5711-1,

Vu les statuts du SMCTOM de Nontron modifiés au 16 juin 2025,

Considérant que le plus âgé des membres présents du Comité Syndical, monsieur Jean-Claude ROCHE, prend la présidence de l'assemblée,

Considérant que monsieur Jean-Claude ROCHE, invite le Comité Syndical à procéder à l'élection du Président par vote à bulletin secret,

Considérant que monsieur Jean-Claude ROCHE, lance l'appel à candidatures pour la fonction de Président,

Considérant la candidature de monsieur Vincent FARGEAS,

Considérant que le Comité Syndical élit le Président parmi ses membres, au scrutin secret, uninominal et à la majorité absolue,

Considérant que chaque délégué syndical est alors invité à déposer son vote dans l'urne,

Après avoir procédé aux opérations de vote du premier tour de scrutin,

Le dépouillement fait apparaître les résultats suivants :

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants : 62 (pour 100 voix)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de bulletins blancs (article L.65 du code électoral) : 10
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] : 90
- f. Majorité absolue : 46

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
FARGEAS Vincent	90	Quatre-vingt-dix

Monsieur Vincent FARGEAS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élu Président et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus
Pour copie conforme
Le Président
Vincent FARGEAS

